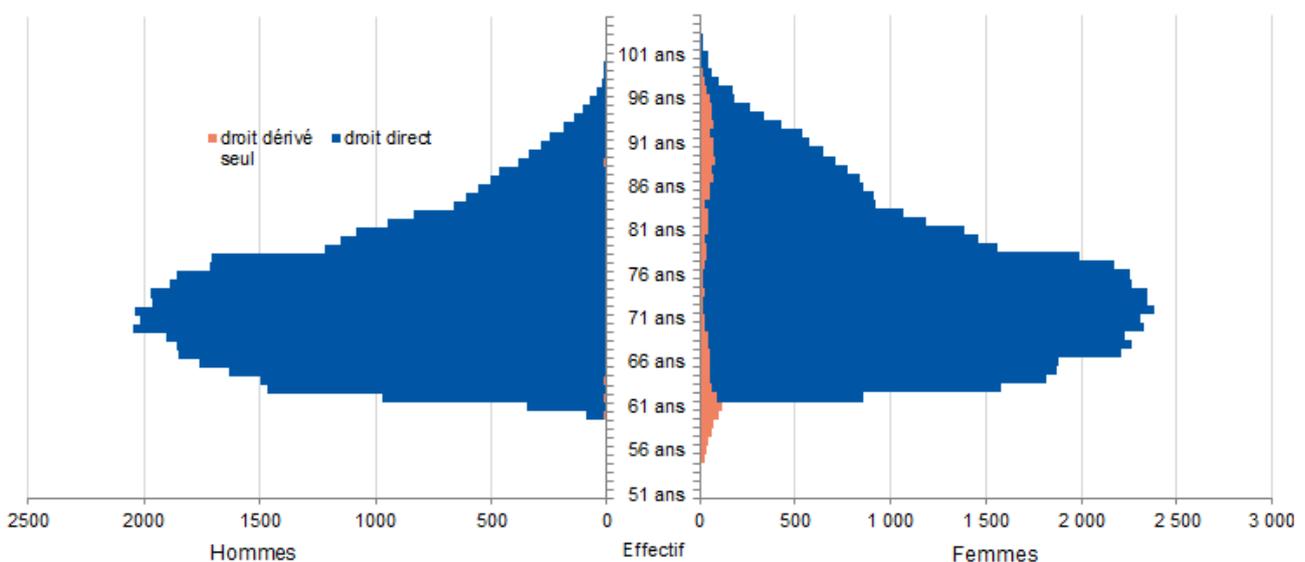


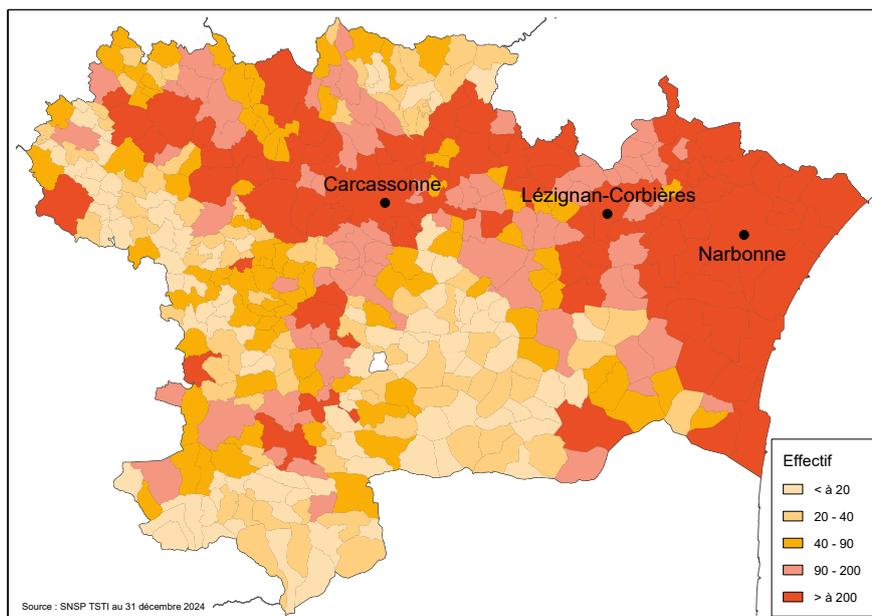
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 088	3 466	5 554
Droits directs (retraites personnelles)	1 852	2 272	4 124
Droits dérivés (retraites de réversion)	236	1 194	1 430
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	214	350	564
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	388	138	526
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,3 ans	63,9 ans	63,6 ans
Droits dérivés	76,5 ans	75,0 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	40 812	52 556	93 368
Retraités percevant un droit direct seul	38 935	38 363	77 298
Retraités percevant un droit dérivé seul	288	2 216	2 504
Retraités percevant les deux à la fois	1 589	11 977	13 566
Minimum vieillesse ⁽²⁾	5,6%	6,2%	5,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 541	2 982	11 523
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	75,5 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	866 €	720 €	784 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,8%	48,7%	38,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Narbonne			
Nombre total de retraités	5 701	8 193	13 894
Retraités percevant un droit direct seul	5 481	5 814	11 295
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	378	402
Retraités percevant les deux à la fois	196	2 001	2 197
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,4%	8,7%	8,6%
Carcassonne			
Nombre total de retraités	4 321	6 109	10 430
Retraités percevant un droit direct seul	4 134	4 517	8 651
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	228	241
Retraités percevant les deux à la fois	174	1 364	1 538
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,2%	9,2%	9,6%
Lézignan-Corbières			
Nombre total de retraités	1 183	1 596	2 779
Retraités percevant un droit direct seul	1 108	1 092	2 200
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	86	95
Retraités percevant les deux à la fois	66	418	484
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	7,8%	7,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".